CADRE DE VIE

Pour que revive la rue Saint-Martin

2017
EN COURS

BUDGET ▸ 780 000 € *Rue Saint-Martin, 75003*

• Projet lauréat avec 716 votes !

« Dans la continuité du projet réalisé au Nord, dans le 10e arrondissement sur la rue du faubourg Saint-Martin dans le cadre de l'édition 2015 du budget participatif, et au Sud devant l'église Notre-Dame-des-Champs, le projet consiste à réaménager la rue Saint-Martin sur son tronçon entre le boulevard Saint-Denis et la rue du Vertbois. L'espace ainsi réorganisé augmenterait la place dédiée aux piétons et aux cyclistes et permettrait également l'installation de jardinières ou la plantation d'arbres. La circulation dans la rue pourrait être modérée grâce à une mise en zone 30. »

• Réalisations

Une concertation dédiée à l'aménagement du quartier Marais - Les Îles a eu lieu en 2021 dans le cadre de la démarche Embellir Votre Quartier. Cette concertation a permis d'arrêter la liste des aménagements à réaliser pour le quartier, puis de regrouper l'ensemble des interventions sur une période de travaux resserrée. Ainsi les habitants disposent d'une meilleure lisibilité sur le temps des chantiers, sur les nuisances temporaires et sur les transformations positives attendues. Ce projet a été intégré à cette concertation afin de permettre de l'adapter et ainsi d'assurer la cohérence de l'aménagement global du quartier. Compte tenu des nombreux projets qui seront réalisés dans le cadre de cette démarche, ce projet sera réalisé sous la prochaine mandature. Les études techniques n'ont pas trouvé de potentiel de plantation d'arbres, aussi le projet sera resserré vers l'amélioration de la sécurité des piétons et cyclistes. La rue est déjà limitée à 30 km/h comme dans tout Paris Centre.

CADRE DE VIE

Remplacer et rénover les bancs de Paris Centre

2022
EN COURS

BUDGET ▸ 380 000 € *2 rue Eugène Spuller, 75003*

• Projet lauréat avec 716 votes !

43% de j'adore, 31% de j'aime bien, 17% pourquoi pas et 9% de je ne suis pas convaincu

« Le projet vise à rénover ou remplacer les bancs situés sur le territoire de Paris Centre qui le nécessiteraient, y compris les bancs historiques (bancs « Davioud »).
Issu d'un regroupement de trois projets, il propose notamment une restauration du mobilier historique par les services de voirie, une rénovation des assises de la placette Ghislaine Dupont - Claude Verlon - Camille Lepage et le remplacement des 12 bancs situés sur les Grands Boulevards par des bancs classiques parisiens.
Le choix du mobilier concerné s'appuiera sur un inventaire des bancs en cours de réalisation par la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris. »

• Réalisations

Les bancs ont été posés sur les grands boulevards. Pour la place Ghislaine Dupont, la pose de bancs est inscrite au plan de charge de la Section Territoriale de Voie de Paris Centre (Direction de la Voierie et des Déplacements de la Ville de Paris), pour une intervention prévue en 2025. Quant à la rénovation des bancs de Paris Centre, elle fait l'objet d'un processus continu basé sur les observations des services de la Ville et les signalements des usagers via l'application "Dans ma rue".

CADRE DE VIE

Embellir et verdir les murs publics de Paris Centre

2023
EN COURS

BUDGET ▸ 110 000 € *Rue des oiseaux, 75003*

• Projet lauréat avec 702 votes !

54% de j'adore, 26% de j'aime bien, 12% pourquoi pas et 9% de je ne suis pas convaincu

« Le projet consiste à réaliser une fresque sur le mur de la rue des Oiseaux, près du marché des Enfants Rouges, et à végétaliser des murs pignons du quartier Sentier - Arts et Métiers.
Ce projet pourra être réalisé sous réserve de l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France »

• Réalisations

Le projet de végétalisation des murs pignons du quartier Sentier-Arts et Métiers est à l'étude par les services de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.
La livraison du projet de fresque sur le mur de la rue aux Oiseaux est prévue pour la prochaine mandature.

CADRE DE VIE

Fresque dans le square Bidault

2015
ABANDONNÉ

BUDGET ▸ 15 000 € *16 Rue de la Lune, 75002*

• Projet lauréat avec 153 votes !

« Le projet consiste à embellir la placette du Square Bidault en réalisant une fresque artistique dans l'esprit du douanier Rousseau. »

• Réalisations

Projet non réalisable. Les services de la Ville de Paris ont mené des études approfondies pour réaliser ce projet. Malgré plusieurs propositions d'esquisses, les difficultés pour trouver un accord avec le collectif de co-propriété et les complications liées au fait qu'il s'agisse d'une façade d'immeuble qui n'est pas propriété de la Ville de Paris ont conduit à son abandon.

CADRE DE VIE

Végétalisation de la rue du Grenier-Saint-Lazare

2015
ABANDONNÉ

BUDGET ▸ 8 000 € *Rue du Grenier Saint-Lazare, 75003*

• Projet lauréat avec 605 votes !

« La nature ne doit plus être cantonnée aux jardins mais s'étendre à toute la Ville. Elle doit contribuer à embellir la Ville et ses quartiers. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de végétalisation de la rue qui consiste en la plantation de deux arbres, au 32 et 34 de la rue du Grenier-Saint-Lazare. »

• Réalisations

A la suite du vote par les Parisiennes et Parisiens, les services ont mené des études approfondies pour réaliser ce projet. Ces études techniques ont révélé la présence de réseaux sous la chaussée, à l'endroit prévu pour la végétalisation. Aucune adresse de substitution appropriée n'a pu être trouvée, faute d'espace libre dans le 3e arrondissement. Le projet n'a par conséquent malheureusement pas abouti. La rue du Grenier Saint Lazare a toutefois bénéficié de l'aménagement de jardinières en pleine terre en lien avec un autre projet du budget participatif.

CADRE DE VIE

Végétalisation d'un mur rue au Maire / rue Beaubourg

2015 ABANDONNÉ

BUDGET ▸ 10 000 € *Rue au Maire, 75003*

• Projet lauréat avec 639 votes !

« Au-delà du simple embellissement du quartier, la végétalisation de ce mur contribuera aussi à une amélioration de l'environnement en favorisant la biodiversité. Cette végétalisation consiste, à partir du sol, à faire pousser des plantes grimpantes qui seront aidées par une structure d'accroche formée de câbles tendus afin de cacher le mur. »

• Réalisations

À la suite du vote par les Parisiennes et Parisiens, les services de la Ville de Paris ont mené des études approfondies pour réaliser ce projet. Étant localisé sur un mur privé, l'accord de la copropriété était nécessaire pour poursuivre la mise en œuvre de ce projet. L'assemblée générale annuelle de la copropriété de 2017 avait reporté le vote sur cette question en 2018 pour cause de ravalement. Cependant, l'assemblée générale annuelle de la copropriété de 2018 a également voté un report sans précision de date après avoir pris connaissance d'un rapport de leur architecte mettant en lumière des problématiques de ravalement ainsi que des mises en sécurité des parties communes. Ce projet n'a donc malheureusement pas pu aboutir.

CADRE DE VIE

Jardin partagé dans le quartier de l'Horloge

2015 ABANDONNÉ

BUDGET ▸ 200 000 € *184 Rue Saint-Martin, 75003*

• Projet lauréat avec 678 votes !

« Produire ensemble légumes, fleurs, fruits, plantes aromatiques, médicinales..., leur donne une saveur particulière et peut devenir une ressource utile en temps de crise. Le jardin devra être créé et animé collectivement par des habitants regroupés en association à but non lucratif et accessible au public. »

• Réalisations

Pour des raisons de portance et d'accès aux toits, les terrasses ne pourront finalement pas être investies pour accueillir un jardin partagé ou même une végétalisation avec le budget programmé.

CADRE DE VIE

Végétaliser un mur rue Paul Lelong

2016 ABANDONNÉ

BUDGET ▸ 10 000 € *19 Rue Paul Lelong, 75002*

• Projet lauréat avec 402 votes !

« En végétalisant un pan de mur qui s'y prête rue Paul Lelong, nous éviterons les graphitis. Ce nouveau mur végétal dans ce quartier minéral pourra être vu, à pied et à vélo, par les nombreux passants qui empruntent ces deux axes. Il contribuera à embellir notre ville et à assainir l'atmosphère. »

• Réalisations

A la suite au vote des Parisiennes et Parisiens, les services de la Ville ont effectué des études approfondies pour réaliser ce projet.
Étant localisé sur un mur privé, l'accord de la copropriété est indispensable pour sa mise en œuvre. La copropriété n'a cependant pas souhaité y donner une suite positive.